

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt du mois d'avril le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire,

Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 16 Votants : 20

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie RICHARD, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Béatrice DESPIERRE

Absents excusés : MM Antoine VERMOREL-MARQUES, Salim DJELLAB, Mmes Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Magali RAMIREZ, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD

Procurations : M. Antoine VERMOREL-MARQUES à M. Laurent BELUZE, M. Salim DJELLAB à M. Frédéric GOUTAUDIER, Mme Laurence CHATEAU à Mme Séverine BESSON, Mme Magali RAMIREZ à Mme Béatrice DESPIERRE

Date de convocation du Conseil municipal : le 15 avril 2021

Secrétaire de séance : M. Frédéric GOUTAUDIER

1 – Procès-verbal de la réunion du 8 avril 2021 :

POUR à l'unanimité

Par signature directe :

date de la décision	type de marché (1)	Objet	Société ou entreprise	Montant HT en €	Montant TTC en €
09/04/2021	F	Espaces verts : achat d'une cuve d'arrosage électrique 450 litres	GUILLEBERT	759,05	910,86
09/04/2021	F	Espaces verts : achat de vêtements et divers outillages	GUILLEBERT	420,91	505,07
09/04/2021	F	Ecole maternelle : fourniture et installation d'un store à enroulement pour 2 portes	ETS BARD	789,00	946,80
09/04/2021	F	Travaux maison des associations : lessivage et peinture du couloir	DECLOITRE Sylvain	1 547,60	1 857,12
09/04/2021	F	Remplacement d'une tablette pour l'accueil de loisir	BERGER LEVRAULT	600,00	720,00
09/04/2021	F	Espaces verts : achat d'une tronçonneuse élagueuse et d'un souffleur	P.M.A	780,00	936,00
13/04/2021	F	Restaurant scolaire : fourniture et installation d'une armoire froide de 583 litres - 1 porte	PERRIER	1 100,00	1 320,00
15/04/2021	F	Espaces verts : Achat d'une tondeuse HONDA 47cm avec bac	P.M.A	990,00	1 188,00
19/04/2021	F	Achat du feu d'artifice (pour le samedi 26 juin 2021)	L'ETOILE	3 712,92	4 455,50
TOTAUX				10 699,48	12 839,35

18h16 – Mme Carole SYLVESTRE rejoint l'assemblée délibérante.
Procuration de Marie-Françoise DESORMIERE à Carole SYLVESTRE

Présents : 17 Votants : 22

3 – Extension rénovation ancienne Gare du Tacot – approbation des marchés de travaux pour les lots 1 à 6 **N° 2021-04-20/01**

Monsieur Jean-Pierre SAPT, Adjoint au Maire délégué aux bâtiments, rappelle que le Conseil municipal a voté le budget primitif annexe « Gare du Tacot » afin d'assurer le financement des travaux d'extension et de rénovation de l'ancienne gare du Tacot située 15 rue du Tacot.

Il rappelle également que la maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Luc LEFEVRE, architecte à Roanne.

Le projet de ces travaux est composé de 6 lots techniques :

- Lot 1 gros œuvre
- Lot 2 peintures sur façades
- Lot 3 charpente bois couverture zinguerie
- Lot 4 menuiserie bois
- Lot 5 menuiseries aluminium
- Lot 6 serrurerie.

La consultation des entreprises a été lancée le 19 mars 2021 sur le profil acheteur de la Commune (plate-forme des marchés publics du Département). Une publication légale a été faite, d'une part, dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics (avis N°21-37388) et d'autre part, dans le journal Le Pays Roannais (N°3938 du 25 mars 2021- annonce 916291).

Les offres devaient être remises au plus tard le 12 avril 2021 à 12 heures. Il s'agit de marchés de travaux à procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le rapport d'analyse du maître d'œuvre Luc LEFEVRE a été présenté pour avis à la commission « MAPA » le vendredi 16 avril 2021.

Monsieur Jean-Pierre SAPT, rappelle les critères qui ont été retenus pour le jugement des offres :

Critères lots N°1 et N° 2	Pondération
<p>1-Valeur technique sur 40 points</p> <p>Le critère « valeur technique » est apprécié sur la base du mémoire justificatif établi selon le cadre remis à la consultation par l'entreprise et relatif aux modalités organisationnelles et de réalisation des travaux.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Moyens humains affectés spécifiquement au chantier : l'entreprise précisera le personnel mis en place sur cette opération (nombre d'employés et qualification, effectif d'encadrement et CV)</p> <p>Moyens techniques affectés aux chantiers : liste des moyens techniques et matériels mis en place par l'entreprise pour ce projet - 20 points</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> La méthodologie et l'organisation mises en œuvre par l'entreprise pour ce chantier. Ces éléments devront apporter des garanties suffisantes au maître d'ouvrage quant à son savoir-faire et au respect des délais (Planning) contractuels et des contraintes du site.- 10 points</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Un mémoire technique sur les dispositions prévues par l'entreprise pour respecter le cahier des charges et précisant les choix retenus (techniques particulières de réalisation) et le matériel proposé (marques, modèles, caractéristiques...) Document rempli selon le cadre remis à la consultation - 10 points</p>	40 %
<p>2. Le Prix des Prestations sur 60 points</p> <p>Note = (Prix de l'offre moins disante / prix de l'offre) x 60)</p>	60 %

Monsieur Jean-Pierre SAPT donne connaissance du rapport d'analyse et du classement. Les offres les mieux-disantes et classées « premières » par lot sont :

- Lot 1 - Gros œuvre
Sas MATTANA à Riorges
Note 96 Prix : 53 578.35 € HT
- Lot 2 - Peintures sur façades
Sarl FERNANDEZ FACADES à St-Jean-Bonnefonds
Note 87.00 Prix : 10 905.75 € HT.
- Lot 3 - Charpente bois couverture zinguerie
Sarl CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS (VALLAS & FILS) à St Priest-La-Prugne
Note 68.00 Prix : 22 462.63 € HT avec options 1 et 2
- Lot 4 - Menuiseries bois
Sarl GARDETTE à St Lentigny
Note 96.00 Prix : 5 265.26 € HT
- Lot 5 - Menuiseries aluminium
Sarl ART ET TRADITION à Roanne
Note 96.00 Prix : 25 208.74 € HT
- Lot 6 - Serrurerie
Sarl M2B ROANNE à Le Coteau
Note 96.00 Prix : 5 452.40 € HT

Soit un montant global de 122 873.13 € HT (pour un montant prévisionnel de 151 908.16 € HT).

La commission MAPA a validé la proposition de classement des offres les mieux-disantes.

Monsieur Jean-Pierre SAPT rappelle que la délégation qui a été accordée au Maire en matière de passation des marchés, par une délibération N° 2020-05-23/01 du 23 mai 2020, porte sur les marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT. Il appartient donc à l'assemblée délibérante d'approuver les marchés de travaux.

Vu le rapport d'analyse des offres et le classement des offres,

Vu l'avis de la commission MAPA,

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuver le marché de travaux avec la Sas MATTANA à Riorges pour un montant de 53 578.35 € HT, 64 294.02 € TTC pour le lot N°1 Gros œuvre ;
- Approuver le marché de travaux avec la Sarl FERNANDEZ FACADES à St-Jean-Bonnefonds pour un montant de 10 905.75 € HT, soit 13 086.90 € TTC pour le lot N° 2 Peintures sur façades ;
- Approuver le marché de travaux avec la Sarl CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS à St- Priest-La-Prugne pour un montant de 22 462.63 € HT avec options 1 et 2, soit 26 955.16 € TTC pour le lot N° 3 Charpente bois couverture zinguerie ;
- Approuver le marché de travaux avec la Sarl GARDETTE à Lentigny pour un montant de 5 265.26 € HT €, soit 6 318.31 € TTC pour le lot N° 4 Menuiseries bois ;
- Approuver le marché de travaux avec la Sarl ART ET TRADITION à Roanne pour un montant de 25 208.74 € HT, soit 30 250.49 € TTC pour le lot N° 5 Menuiseries aluminium ;
- Approuver le marché de travaux avec la Sarl M2B ROANNE à Le Coteau pour un montant de 5 452.40 € HT, soit 6 542.88 € TTC pour le lot N° 6 Serrurerie ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer ces marchés de travaux ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

➔ **POUR à l'unanimité**

4 – SIEL – réalisation du réseau interne commune en fibre optique (bâtiments et vidéo-protection)
N° 2021-04-20/02

Monsieur Didier PICARD, Conseiller municipal délégué au SIEL, expose au Conseil municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux complémentaires d'installation de la fibre optique, permettant de relier par câble 72 FO le PM (situé

à proximité du City stade) à la mairie. Chaque bâtiment communal sera relié à la mairie. Après ce raccordement, différents lieux de notre commune seront connectés à des caméras de vidéo protection.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son comité et son bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil Départemental de la Loire, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
Fibre 72 FO	5 907 €		5 907 €
Charge SIEL	21 050 €		0 €
TOTAL	26 957 €		5 907 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Prendre acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation d'un programme caméras 2020/2021 dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution,
- Approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté,
- Prendre acte que le versement de fonds de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois,
- Décider d'amortir ce fonds de concours en une année,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

➔ **POUR à l'unanimité.**

COMPTES RENDUS DES ADJOINTS AU MAIRE et des Conseillers

Philippe GLATZ

- 1) Dans le cadre de l'action « Vert / Bleu » (Roannais Agglomération) la LPO a remis un guide de la biodiversité communale qui est accessible en ligne (animaux et plantes, présence de loutres d'Europe, putois, faucon pèlerin, chat forestier, grand-duc d'Europe, grand corbeau)
- 2) A la découverte de l'environnement : petit livret remis à la mairie pour une proposition d'achat (2 € x 50) pour les enfants des écoles et du conseil municipal d'enfants de Renaison.
- 3) Evocation de la création d'un jardin partagé → implantation vers le futur espace Loire Habitat (mais terrain à vendre). Il propose de créer un groupe pour y réfléchir (Yves PERRIN, Cornelis DROST). Il faut rencontrer les représentants de l'IME de Taron qui dispose de terrains disponibles.

Didier PICARD

- 2 abribus sont remis aux normes accessibilité (Rue Robert Barathon et rue du Collège avec déplacement) par Roannais Agglomération.

Séance levée à 18h55